

**SÉANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU (CISSS) DU BAS-SAINT-LAURENT
MARDI 5 DÉCEMBRE 2023, À 14 H 30, À LA SALLE 117, AU 288, RUE PIERRE-SAINDON, À RIMOUSKI**

- 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET CONSTATATION DU QUORUM**
- 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR (DÉCISION)**
- 3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 7 NOVEMBRE 2023 (DÉCISION)**
- 4. SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL**

PÉRIODE DE QUESTION DU PUBLIC

5. GOUVERNANCE ET AFFAIRES CORPORATIVES

- 5.1. Portrait de la main-d'œuvre (information)
- 5.2. Matrice de cohérence stratégique (décision)
- 5.3. Candidatures aux prix Excellence du RSSS (décision)
- 5.4. Nomination d'un membre au Comité régional pour les programmes d'accès à des services de santé et des services sociaux en langue anglaise du Bas-Saint-Laurent (décision)
- 5.5. Adoption du Règlement sur le délai accordé au médecin, au dentiste et au pharmacien pour compléter le dossier d'un usager (décision)
- 5.6. Reconduction du Règlement sur l'application de la procédure des plaintes et la qualité des services (décision)

6. AFFAIRES FINANCIÈRES, MATÉRIELLES ET RESSOURCES HUMAINES

- 6.1. Tarification des bornes électriques payantes à appliquer dans les installations du CISSS du Bas-Saint-Laurent (décision)
- 6.2. Nomination d'un cadre supérieur par intérim (décision)

7. AGENDA DE CONSENTEMENT

AFFAIRES CLINIQUES ET MÉDICALES

- 7.1. Demandes de nomination de médecins (décision)
- 7.2. Demandes de renouvellement de privilèges (décision)
- 7.3. Demandes de congé de service de médecin (décision)
- 7.4. Avis de cessation de pratique (prendre acte)
- 7.5. Prorogation de privilèges (décision)

8. LEVÉE DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE

PÉRIODE DE QUESTION DES MÉDIAS